

Ambassade du Royaume du Maroc
Paris

دبلوماسية المملكة المغربية
بلايس

CONFIDENTIEL

M. le Ministre
Imane

Paris le

25 JUN 2014

N° 06/SP/SP.3/14

D.P : CAB/1-SG/4
CC : CAB/2
Diffusion : Restreinte
Transmission : Urgente

ARRIVÉE
2755
25 JUN 2014

Objet: Relations bilatérales Maroc France: **Rencontre** avec le Conseiller Diplomatique du Premier Ministre français.

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que j'ai effectué, le 24 juin 2014, une visite de courtoisie auprès de M. Stéphane Romatet, Conseiller Diplomatique de M. Manuel Valls, Premier Ministre de la République française.

D'emblée, M. Romatet a déploré l'état actuel des relations bilatérales entre le Maroc et la France. Il a souligné que le Premier Ministre se tient régulièrement informé sur l'état d'avancement des relations bilatérales en mettant en avant la volonté des autorités françaises, à tous les niveaux, de trouver une issue à la situation actuelle.

Il a souligné qu'il faudrait être attentif de part et d'autre pour éviter que la suspension de la coopération judiciaire et sécuritaire ne puisse affecter les autres domaines de coopération, notamment économique et culturelle.

Le responsable français a également marqué la profonde consternation du Premier Ministre français par rapport au récent incident orchestré par le dénommé Adib contre le Général Bennani. Il a mis en avant la réaction adéquate de la France à cet incident, marqué notamment par les visites au Général Bennani, du Chef d'Etat-major de François Hollande et celle du ministre de la Défense.

Pour ma part, j'ai fait savoir que le Maroc est tout autant concerné et attristé par l'évolution des relations bilatérales. J'ai indiqué que plus le temps passe, plus d'autres acteurs, y compris les adversaires de la relation bilatérale, vont profiter de cette situation, ce qui risque d'envenimer davantage le climat entre nos deux pays et de laisser des séquelles.

J'ai illustré mes propos à travers le récent incident causé par le dénommé Adib, qui, après le dépôt de plainte par la famille du général, a lui-même porté plainte pour torture contre des responsables marocains et a pu, à ce titre bénéficier d'une couverture médiatique élevée, notamment auprès de la télévision publique (France 24).

J'ai donc souligné qu'il convient de rétablir la confiance qui a été ébranlée entre les deux pays en mettant en avant la nécessité d'agir, à la fois, sur le fond, pour éviter que ce genre d'événement ne se multiplie, et sur la symbolique pour marquer l'attachement à la relation bilatérale.

A cet égard, j'ai indiqué que les affaires en cours doivent trouver des issues rapidement et que leur règlement contribuerait à rétablir la confiance.

A l'issue de cette rencontre mon interlocuteur a partagé l'analyse suivante:

- Le cadre de négociations actuel semble être arrivé à une impasse. Cela nécessite une volonté politique qui conduirait à une nouvelle initiative à même de permettre d'explorer des formulations juridiques qui répondent aux objectifs partagés par le Maroc et la France.
- Cette nouvelle initiative, qui pourrait être initiée par la France, pourrait associer des « tiers de confiance », juristes et constitutionnalistes de renommée, qui exploreraient des réponses compatibles avec la constitution française de façon à protéger la relation bilatérale et organiser les compétences entre les deux justices lorsqu'il y a chevauchement sans donner l'impression qu'une justice peut se prétendre plus compétente ou supérieur à l'autre.
- Ce nouveau cadre de discussions pourrait être porté par une autorité politique forte et symbolique, à l'instar du Premier Ministre, et qui dispose de la marge de manœuvre nécessaire à son aboutissement.
- Si la France et le Maroc trouve des réponses sur le fond, un packaging politique pourrait être trouvé, permettant de relancer les relations bilatérales avec la symbolique qui s'impose.

Le Conseiller Diplomatique de M. Valls a fait savoir que le Premier Ministre est un défenseur de la relation France Maroc et serait disposé à s'engager dans cette voie. Il a estimé que si les conditions de la réussite de cette initiative sont réunies et que des avancées sont enregistrées à ce sujet, le Premier Ministre français pourrait le moment venu se rendre au Maroc pour en discuter avec les autorités marocaines.

En attendant, le Premier Ministre français pourrait également si cela est jugé nécessaire, s'entretenir avec le Chef du Gouvernement selon le format que la partie marocaine souhaiterait.

Il convient de souligner qu'en regard à la situation actuelle en France, le Premier Ministre français pourrait disposer de la marge de manœuvre nécessaire permettant d'ouvrir la voie pour une sortie de crise par le haut.

